



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal du 22 décembre 2003

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)  
[info@wemmel.be](mailto:info@wemmel.be)

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

### SEANCE PUBLIQUE

1. Compte CPAS – exercice 2002  
Approuvé à l'unanimité
2. Approbation modification budget nr. 2 CPAS – année 2003  
Fixé à l'unanimité
3. Approbation budget CPAS – année 2004  
Fixé avec 20 voix pour et une abstention sur 21 membres présents
4. Sociaal Impulsplan 2002  
Approuvé à l'unanimité
5. Budget asbl Wemmel Sport – année 2004  
Approuvé avec 16 voix pour, 5 voix contre et une abstention
6. Budget asbl Pro Humanitate – année 2004  
Approuvé avec 16 voix pour, 5 voix contre et une abstention
7. Rapport annuel 2002  
Approuvé à l'unanimité
8. Budget communal année 2004  
Approuvé avec 19 voix pour et deux abstentions
9. Centimes additionnelles sur le précompte immobilier  
A l'unanimité 850 centimes additionnelles sur le précompte immobilier sont fixés
10. Impôt complémentaires à l'impôt des personnes physiques  
A l'unanimité est fixé 6,5 % d'impôt complémentaires à l'impôt des personnes physiques
11. Adaptation règlement sur les chambres  
A l'unanimité est approuvé l'adaptation du règlement sur les chambres (Décision du Gouvernement Flamand dd. 3.10.2003)
12. Approbation devis particulier – livraison et placement d'une cellule frigorifique pour la cuisine de la Résidence – procédure de concertation - pour un montant de €21.780 TVA incl.
13. Approbation devis particulier – livraison et placement portes et clotûres parc Résidence – Procédure de concertation – pour un montant de €25.652 TVA incl.
14. Approbation frais supplémentaires restauration presbytère fase 2  
Approuvé à l'unanimité les frais supplémentaires pour un montant de €103.981,98 , TVA excl.
15. Approbation adaptation convention de collaboration Werkwinkel  
Approuvé à l'unanimité
16. Canalisation d'utilité publique

Adaptation du réseau Chée de Bruxelles, rue W. Bernard, Av. Dr. Follet et Kam :  
Approuvé à l'unanimité

17. Adaptation règlement de roulage

Dossier non traité à cause de manque de données

18. Vacature fonction de mécanicien – niveau C

Approuvé à l'unanimité

19. Procédure devant le Tribunal de Première Instance : Infraction règlement de bâtisse :

Ooms : Approuvé à l'unanimité

20. Plan d'alignement Av. Dr. Schweitzer

Approbation à l'unanimité de la non-réalisation de l'av Schweitzer

21. Règlement parc résidence

Fixation des heures d'ouverture et fermeture : Approbation avec 20 voix pour et une abstention

Point mis à l'ordre du jour par Mad. Vanden Broeck – conseiller communal

22. Motion – Scission arrondissement électoral et judiciaire de l'arrondissement Halle-Vilvoorde.

La motion introduite a été rejetée avec 5 voix pour, 13 contre et 3 abstentions.

Point mis à l'ordre du jour par urgence

22. Motion acte de vandalisme sur terrain privé.

Cette motion en cause de vandalisme sur terrain privé par TAK et VVB a été approuvée avec 18 voix pour, 2 abstentions et une voix contre.

SEANCE A HUIS CLOS

22. Personnel école Francophone

La liste est à votre disposition au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ceci jusqu'au 15 janvier 2004.

Par ordonnance :

Le secrétaire

(g) Mad. J. Luykx

le bourgmestre

(s) M. Van Langenhove